

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'actions européennes AGF

31 mars 2023

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2023, le rendement des parts de série S du Fonds d'actions européennes AGF (le « Fonds ») s'est établi à 37,1 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI Europe affiche un résultat de 29,4 %. Contrairement à l'indice de référence, le Fonds pourrait devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'il détient, conformément à ses politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur son rendement.

Le Fonds a affiché une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe en raison de la sélection des titres. Le secteur des produits financiers est celui qui a contribué le plus à la performance relative grâce à la sélection des titres. La sélection des titres favorable dans le secteur de l'industrie a aussi été bénéfique. Cet apport a été en partie effacé par la faiblesse du secteur des soins de santé, celui-ci étant le secteur qui a nuí le plus au rendement relatif en raison d'une sélection des titres défavorable. La consommation discrétionnaire a également eu une incidence négative, du fait de sa sous-pondération dans le Fonds. Cet effet négatif a toutefois été atténué par une sélection des titres favorable.

Le Fonds a enregistré des rachats nets d'environ 14 M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 1 M\$ au cours de la période précédente. Un rééquilibrage réalisé par un programme institutionnel s'est traduit par des rachats nets totalisant environ 6 M\$ dans le Fonds. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Le total des charges avant retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions varie d'une période à l'autre essentiellement en raison de la variation de la valeur liquidative moyenne [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion et de conseil a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. Les coûts de préparation des rapports annuels et intermédiaires ont augmenté en raison de la hausse de l'activité des investisseurs et les charges d'intérêts ont augmenté en raison d'une hausse du nombre de découverts au cours de la

période. Les honoraires d'audit ont augmenté et les frais du comité d'examen indépendant ont diminué en raison des écarts entre les charges comptabilisées et les charges réelles de la période précédente. Les autres charges sont demeurées relativement stables au cours des périodes.

Événements récents

Les actions ont fortement rebondi au cours de la période en raison d'importantes annonces à travers le monde. Malgré ces gains tardifs, elles ont connu leur pire année depuis la crise financière mondiale. La remontée de l'économie chinoise, attendue depuis longtemps, a soutenu les perspectives de l'économie mondiale un peu après l'abandon de sa politique controversée du zéro COVID. Un an après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les pays de l'OTAN ont affirmé leur soutien inconditionnel à l'Ukraine dans son combat contre Moscou. La Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) ont poursuivi leur cycle de resserrement monétaire tout au long de la période, en en réduisant le rythme, dans le but d'arriver à un équilibre entre la croissance et l'inflation persistante.

Les actions européennes ont fortement remonté pendant la période grâce à la décélération de l'inflation, et elles ont surpassé les actions américaines. Cette hausse a été soutenue par les données économiques plus solides que prévu, la baisse des prix du pétrole et l'augmentation de l'exposition à la Chine, où l'assouplissement de la politique du zéro COVID plus tôt que prévu a causé une amélioration substantielle de la confiance des investisseurs. Au début de l'année et, surtout, au cours du troisième trimestre de 2022, la perspective d'une grave récession en Europe causée par les prix très élevés du gaz et de l'électricité a suscité l'inquiétude des investisseurs. À mesure que les inquiétudes se sont dissipées et que la performance de l'économie s'est montrée supérieure aux attentes, le marché n'a eu d'autre choix que de quitter graduellement sa posture d'aversion pour le risque. La météo clémente, mais aussi la réduction de la consommation de gaz et d'énergie, a contribué à équilibrer l'offre et la demande. Les mesures de soutien gouvernemental ont également aidé. Le président de la Fed, M. Powell, a annoncé en février 2023 une augmentation de 0,25 % des taux d'intérêt, une hausse moins importante que les précédentes, ce qui a causé la dépréciation du dollar américain. Le raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain a contribué à réduire les pressions sur les prix en Europe, en particulier ceux des produits de base libellés en dollars américains.

La BCE a augmenté ses taux d'intérêt à plusieurs reprises au cours de la période, ce qui a eu pour effet de porter son principal taux de refinancement à 3,5 % en mars 2023. L'économie européenne est restée solide, même si le produit intérieur brut du dernier trimestre de 2022 a été moins élevé

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., a/s du Service à la clientèle, CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

qu'attendu. Les données préliminaires pour février 2023 sont néanmoins inquiétantes, car elles indiquent que l'inflation est remontée en France et en Espagne, ce qui a presque annulé les gains de productivité enregistrés pendant ce mois dans ces pays, gains qui constituaient un record pour les neuf derniers mois.

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les marchés des actions européens demeurent volatils tout au long de 2023. Les actions européennes dépassent largement les actions américaines depuis le troisième trimestre de 2022, et cette tendance pourrait se poursuivre parce que les valorisations des premières demeurent bien moins élevées que celles des secondes. À court terme, les acteurs des marchés craignent en grand nombre qu'une récession se produise, mais plusieurs sont maintenant d'avis que celle-ci sera de courte durée. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que le ton de la BCE et de la Fed demeure ferme quant à l'inflation, car les prix hors alimentation et énergie restent élevés et le marché de l'emploi demeure solide. Les pressions persistantes sur les prix et le ralentissement économique risquent de nuire aux bénéfices des sociétés et aux prévisions des équipes de direction tout au long de l'année.

Le gestionnaire de portefeuille croit que les banques européennes sont bien positionnées pour faire face au risque de liquidité, étant donné leurs solides coussins de liquidités et leurs ratios de fonds propres élevés. La guerre en Ukraine ne se terminera malheureusement pas à moyen terme, ce qui continuera de peser sur la confiance des investisseurs, tout comme la persistance d'une inflation élevée. Selon le gestionnaire de portefeuille, les actions européennes demeurent toutefois intéressantes, particulièrement face aux actions américaines, car la performance économique du continent est meilleure que redouté et les filets de sécurité mis en place au cours des crises précédentes représenteront un bon soutien pendant cette période difficile. De ce fait, il demeure optimiste quant aux perspectives pour le continent.

Opérations avec des parties liées

Placements AGF Inc. (« PAGF ») est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Le Fonds a également conclu un contrat de conseils en placement avec PAGF et AGF International Advisors Company Limited (« AGF International »). AGF International agit en tant que conseiller en placement du Fonds. Aux termes du contrat de gestion et du contrat de conseils en placement, le Fonds paie des frais de gestion et de conseil, qui sont calculés selon la valeur liquidative de ses parts de série S. Le Fonds a payé des frais de gestion et de conseil d'environ 290 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2023.

PAGF et AGF International sont respectivement des filiales en propriété exclusive indirecte et directe de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2023 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Parts de série S – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	8,85	10,88	8,52	9,59	9,94	10,36
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,13	0,45	0,36	0,30	0,40	0,41
Total des charges	(0,04)	(0,12)	(0,12)	(0,09)	(0,12)	(0,16)
Gains (pertes) réalisés	0,56	(0,01)	0,37	0,07	(0,68)	0,21
Gains (pertes) latents	2,76	(1,94)	2,11	(0,95)	0,13	(0,67)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	3,41	(1,62)	2,72	(0,67)	(0,27)	(0,21)
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,32)	(0,34)	(0,22)	(0,37)	(0,25)	(0,27)
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,32)	(0,34)	(0,22)	(0,37)	(0,25)	(0,27)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	11,77	8,85	10,88	8,52	9,59	9,94

Parts de série S – ratios et données supplémentaires⁵⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	56 743	54 156	64 806	59 859	65 285	100 269
Nombre de parts en circulation (en milliers)	4 821	6 121	5 957	7 022	6 808	10 090
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,57 %	0,57 %	0,57 %	0,57 %	0,57 %	0,59 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	1,32 %	1,30 %	1,30 %	1,31 %	1,27 %	1,25 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,17 %	0,10 %	0,11 %	0,14 %	0,22 %	0,40 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	5,51 %	17,34 %	10,64 %	20,52 %	23,57 %	32,76 %
Valeur liquidative par part	11,77	8,85	10,88	8,52	9,59	9,94

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
- b) Les activités des parts de série S du Fonds ont commencé en janvier 2015, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres de cette série.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Le calcul des distributions par part ne tient pas compte des distributions

de frais de gestion (voir note 5 ci-après). La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.

- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette série (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part attribuée à cette série du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période. Le RFG des nouvelles séries est annualisé à partir de la date du premier achat externe.
- 6) PAGF a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Le montant de ces charges ou honoraires ainsi absorbés ou abandonnés est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut décider de mettre fin à cet avantage en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de conseils en placement et de gestion, PAGF reçoit des honoraires de gestion et de conseil mensuels, calculés selon la valeur liquidative des parts de série S du Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion et de conseil pour payer les conseils en placement et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

En pourcentage des frais de gestion et de conseils en placement

	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série S	1,00 %	-	100,00 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

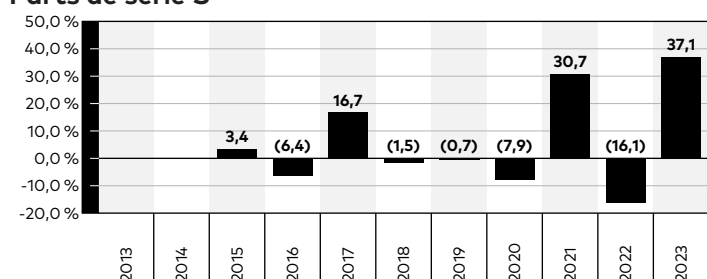
PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique à barres ci-après présente le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2022 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2023), le cas échéant, et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

Parts de série S



Le rendement pour 2015 correspond aux résultats de la période comprise entre le 15 janvier 2015 et le 30 septembre 2015.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2023

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2023.

Portefeuille par pays	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
France	23,9
Royaume-Uni	18,6
Allemagne	16,5
Suisse	13,3
Irlande	8,6
Pays-Bas	5,4
Italie	4,8
Luxembourg	3,5
Espagne	3,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres actifs (passifs) nets	0,4

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Produits financiers	22,2
Industrie	14,2
Soins de santé	11,9
Produits de première nécessité	11,0
Matériaux	10,8
Énergie	8,1
Consommation discrétionnaire	7,2
Technologies de l'information	7,1
Services collectifs	5,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres actifs (passifs) nets	0,4

Portefeuille par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actions internationales	97,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7
Autres actifs (passifs) nets	0,4

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Siemens AG	4,8
BNP Paribas SA	4,5
Novartis AG	4,5
Cie de Saint-Gobain	4,4
Shell PLC	4,3
Nestlé SA	3,8
Danone SA	3,8
AXA SA	3,8
SAP SE	3,8
Bank of Ireland Group PLC	3,8
ArcelorMittal SA	3,5
Roche Holding AG	3,2
ING Groep NV	3,2
Veolia Environnement SA	2,8
Smith & Nephew PLC	2,6
Dalata Hotel Group PLC	2,4
ASML Holding NV	2,1
Intesa Sanpaolo SpA	2,1
TotalEnergies SE	2,0
BAE Systems PLC	2,0
Mercedes-Benz Group AG	2,0
CRH PLC	2,0
Rio Tinto PLC	2,0
adidas AG	1,8
Tesco PLC	1,8
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	56 743 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 800 267-7630
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.